

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Un ouvrier blessé par électrocution au Petit-Martel

Un employé de l'entreprise de transports publics neuchâtelois TransN a été victime d'une électrocution alors qu'il effectuait des travaux dans une sous-station électrique. Blessé, il a été hélicoptéré vers un hôpital universitaire romand.

Vendredi 20 mars 2026, vers 09h00, deux électriciens de TransN intervenaient dans une sous-station électrique située au Petit-Martel, dans la Vallée des Ponts-de-Martel. Pour une raison que l'enquête devra déterminer, l'un des deux employés a été atteint par un arc électrique d'environ 20'000 volts.

Rapidement secouru par son collègue, l'homme a ensuite été pris en charge par les services de secours, avant d'être évacué par un hélicoptère de la Rega vers un centre hospitalier universitaire. La victime est un homme de 38 ans, domicilié dans le canton de Neuchâtel.

Le Ministère public a été informé de la situation et une enquête a été ouverte par la police neuchâteloise afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

L'intervention a mobilisé une ambulance, un équipage de la Rega ainsi que deux patrouilles de gendarmerie. L'Office du contrôle du travail (OCRT), ainsi que des représentants de TransN et de la Suva, se sont également rendus sur place.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 20 mars 2026